

PÔLE MÉDECINE

Dermatologie

Chef de pôle : Dr. Patricia TOURNIAIRE

Cadre supérieur de santé du pôle : Mme Vérane BREYSSE

Chef de service : Dr. LAGRANGE Brigitte

Cadre de santé du service : Mme BELLAMY Corinne

Contactez le service

Secrétariat

Tél. : 04 32 75 30 21

Fax : 04 32 75 32 12

Poste infirmier

Tél. : 04 32 75 30 66

Localisation

[Zone A](#)

Activités

Le secteur hospitalisation comprend 8 lits et prend en charge des patients adultes présentant des pathologies dermatologiques :

- > maladies allergiques (urticaire, eczéma, toxidermie)
- > maladies auto-immunes (dermatoses bulleuses, connectivites)
- > psoriasis
- > troubles trophiques, pathologies vasculaires (ulcères de jambes, escarres)
- > maladies infectieuses (érysipèle, dermatoses virales et bactériennes)
- > cancérologie cutanée.

Le secteur de consultations accueille des adultes et des enfants atteints de ces diverses pathologies.

L'allergologie cutanée, la photothérapie et la chirurgie dermatologique sont réalisés au niveau de ce secteur.

Spécialités

- > Dermatologie

Equipe médicale et d'encadrement

- > Dr. Brigitte LAGRANGE
- > Dr. Michèle SANCHEZ

Équipe pluridisciplinaire

- > Équipe paramédicale
 - Infirmière et aide-soignante 24h/24
 - Agent des services hospitaliers en journée

- > Autres professionnels
 - Diététicienne
 - Kinésithérapeute
 - Équipe de liaison et de soins en addictologie
 - Assistante sociale
 - Antenne psychiatrique
 - Équipe mobile de soins palliatifs

Consultations

Zone E - 1er étage - Prise RDV : 04 32 75 30 21 - UNIQUEMENT CE NUMÉRO de 9h à 16h

Consultations de dermatologie du lundi au vendredi

Dr. Brigitte LAGRANGE, Dr. Michèle SANCHEZ

Votre séjour

> Visites

Tous les jours de 12h à 20h.

Pour le bon fonctionnement du service, les visites sont interdites le matin, et les enfants ne sont pas admis (sauf accord préalable).

> Repas

- > Petit déjeuner : 8h
- > Déjeuner : 12h
- > Collation : 16h
- > Dîner : 19h

Les régimes sont pris en charge par le service diététique.

> Fonctionnement de l'unité de soins

Une visite médicale est assurée tous les jours. Les médecins sont présents dans le service dès 8h30, mais sollicités par diverses obligations professionnelles, tous ne peuvent avoir une disponibilité immédiate. Les infirmier(e)s, aides-soignant(e)s et agents des services hospitaliers assurent, jour et nuit, les soins en fonction de leur rôle propre et sur prescription médicale.

Vous pourrez être amené à changer de chambre au cours de votre séjour en fonction de l'organisation du service, des disponibilités en lits, pour une meilleure prise en charge ou en raison de votre état de santé.

> Entretien médical

Si votre personne de confiance souhaite s'informer de votre état de santé, un entretien lui sera accordé volontiers par le médecin responsable de votre séjour. Dans ce cas, demandez un rendez-vous auprès des infirmières.

> Examens médicaux

Au cours de l'hospitalisation, vous serez informés par le médecin prescripteur de l'intérêt de la réalisation des

examens et des traitements qui vous seront proposés en fonction de votre pathologie. N'hésitez pas à lui demander des informations complémentaires.

Votre sortie

> Formalités de sortie

Il vous est demandé :

- > d'une part, de passer au bureau des infirmières pour récupérer vos documents de sortie (ordonnances, bon de transport, courrier destiné à votre médecin traitant)
- > d'autre part, de vous rendre au service de gestion administrative des patients pour régulariser votre hospitalisation.

La volonté de l'équipe médicale et soignante est que vous soyez satisfait par l'accueil dans notre service et par la qualité des soins que vous avez reçus. Merci de remplir le questionnaire de sortie afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins dispensés.



contact@ch-avignon.fr

Votre